

SOCIÉTÉ • JUSTICE

Etats généraux de la justice : « Le sujet des moyens est évidemment sur la table »

Jean-Marc Sauvé, président du comité indépendant des Etats généraux de la justice, assure que l'exercice n'est ni « balisé » ni « prédéterminé » et qu'il devra prendre en compte le « mal-être » exprimé par les magistrats.

Propos recueillis par Jean-Baptiste Jacquin

Publié le 09 décembre 2021 à 02h50 - Mis à jour le 09 décembre 2021 à 10h56

• Lecture 6 min.

Article réservé aux abonnés

Jean-Marc Sauvé préside le comité indépendant chargé de veiller à la transparence et à l'impartialité des Etats généraux de la justice. Lancé le 18 octobre par Emmanuel Macron, cet exercice de questionnement sur la place de la justice et son fonctionnement a été percuté par le succès de la tribune dénonçant, le 23 novembre dans *Le Monde*, « une justice qui n'écoute pas et qui chronomètre tout ». Plus de la moitié des magistrats de France l'ont signée, expression de leur mal-être.

Quelle réaction vous inspire le succès de la tribune publiée dans *Le Monde* ?

Cette tribune est impressionnante à lire. Mais la relation orale des conditions de travail des magistrats l'est plus encore. Nous avons rencontré, mardi 7 décembre, une délégation de neuf de ses premiers signataires. Ce sont de jeunes magistrats, en poste depuis trois ou quatre ans. C'est une expérience très singulière de les entendre. Avec des vécus professionnels tous différents, ils expriment un même mal-être, une même souffrance, et cette désespérance évoquée par la première présidente de la Cour de cassation.

LA SUITE APRÈS CETTE PUBLICITÉ

J'ai entendu un mot auquel je ne m'attendais pas du tout dans ces circonstances, celui de « honte ». Ces magistrats du siège ou du parquet ont une conscience extrêmement vive du fait que le travail qu'ils fournissent n'est tout simplement pas en adéquation avec ce qu'il devrait être, au regard des principes enseignés, tels que l'écoute des parties ou la motivation des jugements. On est loin d'un respect plein et entier de principes juridictionnels auxquels nous sommes tous attachés.

Etes-vous réellement surpris de cette souffrance ?

Oui ! Il y a des facteurs conjoncturels, mais le problème est bien plus profond. Parmi nous, personne n'est quitte, nous avons tous une responsabilité. Les acteurs publics, bien sûr, mais c'est aussi une responsabilité civique et sociale. Les magistrats ont la motivation et la formation, mais ils sont confrontés à des conditions de travail qui ne leur permettent pas de fournir le service qu'on est en droit d'attendre d'eux dans un Etat de droit.

Dans ce contexte, comment le comité que vous présidez aborde-t-il sa mission ?

Compte tenu du délai extrêmement court dans lequel s'organisent ces Etats généraux, nous ne pouvons pas travailler en mode séquentiel et attendre que la consultation citoyenne et les sept groupes d'experts thématiques produisent des résultats détaillés pour nous mettre au travail. Tout a démarré au même moment, dans la foulée du lancement des Etats généraux par le président de la République à Poitiers, le 18 octobre.

Lire aussi | [Emmanuel Macron lance les Etats généraux de la justice avec la présidentielle en ligne de mire](#)

Nous avons rencontré chaque président de ces groupes. La consultation en ligne se termine ce vendredi 10 décembre. Un premier atelier citoyen s'est déroulé le 2 décembre, auquel Christian Vigouroux [*également membre du comité*] et moi-même avons assisté. Le comité va continuer son travail de dialogue avec, d'une part, les groupes de travail, et, d'autre part, les équipes en charge de l'animation des Etats généraux et des remontées de la plate-forme [Parlonsjustice.fr](https://www.parlonsjustice.fr). Au début de

l'année [2022], il va recevoir les organisations professionnelles et faire des visites de juridiction, en nombre limité mais essentielles.

Comment les Etats généraux peuvent-ils répondre aux maux de la justice ?

La justice comme idéal de régulation des rapports sociaux est l'un de nos biens communs les plus précieux. Il est absolument nécessaire d'apporter des réponses fortes et urgentes aux problèmes posés. Par chance, il y a sur la table une multitude de rapports et d'études menés depuis quinze ans. Des diagnostics ont été posés, souvent lucides, mais les réponses adéquates n'ont pas été apportées. Les Etats généraux sont institués pour prendre la mesure du problème et proposer des solutions, y compris au mal-être exprimé par les magistrats. Des interrogations ont pu se faire jour ici ou là sur le fait que l'exercice serait trop balisé. En réalité, rien n'est prédéterminé.

La question du manque de moyens de la justice ne figure pourtant pas dans les ateliers thématiques mis en place...

Le président de la République a très clairement dit à Poitiers que le comité pouvait se saisir de toute question. J'ai rarement dans le passé mené des missions dans un cadre aussi ouvert. Le sujet des moyens n'est pas explicitement cité, mais il est évidemment sur la table. On ne peut pas en faire abstraction. Nous devons porter le regard le plus lucide et le plus exigeant possible sur l'organisation et le fonctionnement de la justice, les missions et l'office du juge. Quel est le rôle du juge dans notre société ? De quoi doit-il s'occuper ? Comment doit-il prendre en charge ses missions ? Une fois apportées les réponses à ces questions, le sujet des moyens sera bien sûr posé et traité. Faut-il une justice à 10 000 ou à 15 000 magistrats, ou une organisation sur un mode anglo-saxon ? Aucun sujet n'est tabou.

Craignez-vous le boycottage des Etats généraux par les magistrats ?

L'appel au boycott est variable selon les juridictions et, en tout état de cause, il ne s'applique pas au comité. Dans les réunions que l'on organise, aucun acteur de la justice ni aucune organisation ne nous a opposé de refus. Je m'en réjouis. Plusieurs organisations professionnelles ont certes émis des réserves dès le lancement des Etats généraux, y voyant au mieux la préparation d'un rapport de plus.

Lire aussi | [Etats généraux de la justice : démarrage laborieux pour ce moment de débat voulu par Emmanuel Macron](#)

Nous devons partir du réel, tel que le vivent les justiciables, les acteurs et les partenaires de la justice, mais nous arracher au court terme. On a tendance à analyser les difficultés de la justice à l'aune des dix-huit derniers mois, alors qu'on est en présence de questions de très long terme, lancinantes et restées sans solution. Les Etats généraux sont une chance pour porter un diagnostic sur les maux de la justice et tenter d'en sortir. Je forme le vœu que cet exercice nous permette, par une démarche collective, d'avancer plus et mieux qu'on ne l'a fait jusqu'à présent. Nous ne sommes pas bridés par le mandat que nous avons reçu. L'exercice de synthèse du comité que je préside n'est pas juste de ramener 2 500 pages à 100 ou 150 pages. Le comité apportera sa propre pierre, sa valeur ajoutée.

Quid des attentes des justiciables, alors que l'un des objectifs énoncés par le chef de l'Etat était de restaurer la confiance des citoyens dans la justice ?

L'appel aux contributions des citoyens est extrêmement important. C'est la première fois qu'une telle consultation citoyenne est lancée sur la justice. On ne peut résoudre les problèmes uniquement à partir des contributions des acteurs de la justice. Mais ce qu'expriment par exemple les auteurs de la tribune est justement la capacité de la justice à répondre aux attentes essentielles des citoyens. Ils évoquent leur dilemme, entre juger un cas complexe en quelques minutes, sans avoir le temps d'approfondir ou d'écouter toutes les parties, avec le risque de mal juger, ou renvoyer l'affaire à une formation collégiale mais dans un an. Ce choix impossible concerne autant les acteurs de la justice que les justiciables.

Lire le premier épisode de notre série : [Justice : le bilan contrasté du quinquennat Macron](#)

Pensez-vous le comité en mesure de répondre à l'attente suscitée par cette remise à plat de la justice ?

Je ne me souviens pas d'avoir connu par le passé de mission qui soit aussi difficile. Nous ferons tout pour être à la hauteur des enjeux et des attentes. C'est un défi à la fois personnel et professionnel. Je ne peux pas promettre que le comité va tout résoudre, mais celui-ci fera tout ce qui est possible pour prendre la mesure la plus complète et exacte des problèmes et proposer des réponses pertinentes et opérationnelles. C'est au gouvernement et au Parlement qu'il reviendra d'en tirer les conséquences.

Lire aussi | [L'exécutif dans l'embarras face à la bronca des magistrats](#)

Jean-Baptiste Jacquin

Services

Le Monde Mémorable

Apprenez . comprenez . mémorisez

LEÇON DU JOUR

Albert Einstein, relativement génial

Testez gratuitement